CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E32782** **VALABLE JUSQU'AU** **19/12/2026**

ÉDITÉ LE **30/10/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/11/1989
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015
Capital : 508 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMIENS 89B113

Siret : **352 617 872 00044**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 423248-80
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 141777663
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 141777663
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : **COUVERTURE BOCLET**

RUE VAL JOLY - PARC ENVIRONNEMENTAL
D'ACTIVITES BRESLE MARITIME
80460 OUST-MAREST

Téléphone : 03 22 30 72 31 **Fax :**
Portable : 06 08 24 03 92

Site Internet : http://www.couvertureboclet.com
E-mail : contact@couvertureboclet.com

Responsabilité légale :
BOCLET GRÉGORY GÉRANT

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	07/11/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	07/11/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	07/11/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	07/11/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	07/11/2023
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	02/10/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	25/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	25/02/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.